



SENEGAL

INTERVENTION

DE SON EXCELLENCE

DR. CHEIKH TIDIANE GADIO,

MINISTRE D'ETAT,

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,

A LA 60^{ème} SESSION ORDINAIRE

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

New York, le 22 Septembre 2005

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Il me plait de vous exprimer, au nom de la délégation sénégalaise, nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 60ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je perçois cette élection comme un hommage à vos éminentes qualités de diplomate hors pair et une belle reconnaissance de l'engagement constant de la Suède à servir les nobles causes de notre Organisation. Soyez persuadé que dans l'exercice de votre exaltante mission, le soutien du Sénégal vous est totalement acquis.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour dire combien nous avons apprécié renforcement et le brio avec lesquels votre prédécesseur, mon Ami et Frère Son Excellence le Ministre d'Etat Jean PING, s'est acquitté de son mandat, à une étape décisive de l'existence de l'Organisation des Nations Unies. Quels que soient les résultats des négociations en cours pour une réforme juste et profonde de notre organisation, notre frère Jean PING aura donné le maximum de lui-même et nous lui devons tous gratitude et respect.

C'est également le lieu pour moi de saluer le dévouement sans faille aux causes de notre Organisation dont fait montre Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, dévouement qui s'est récemment traduit par sa belle et opportune initiative de soumettre aux Etats membres une riche moisson de propositions aptes à assurer la renaissance de l'Organisation des Nations Unies et permettant d'envisager une aube nouvelle pour le multilatéralisme.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le débat général de cette année revêt un caractère symbolique et stratégique, en ce qu'il se tient au lendemain de la Réunion plénière de haut niveau qui a mobilisé tous nos Dirigeants et a marqué la volonté de tous les Etats membres d'apporter les correctifs nécessaires pour une revitalisation des valeurs fondatrices de l'ONU et pour une meilleure prise en compte des aspirations de tous les peuples.

Il s'agit le d'une réunion cruciale, porteuse qu'elle est d'une immense espérance de la part de larges couches défavorisées de la population mondiale, en butte au sous-développement endémique.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Les importants résultats de ce Sommet traduisent, à mes yeux, la foi de l'ensemble de la Communauté internationale dans l'esprit de solidarité, d'interdépendance et de coopération internationale, raison d'être de l'Organisation des Nations Unies, à un moment où nos sociétés sont confrontées à un environnement international de plus en plus complexe, marqué par une mondialisation aux contours encore indéfinis et incertains.

Mais, bien que balisé, le chemin reste encore long, tant est énorme le retard accusé par beaucoup de Pays en développement, surtout du continent africain, dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui devrait aider des milliards d'hommes et de femmes du globe à se libérer du mal-être, de l'exclusion et du désespoir et à jouir pleinement des dividendes de la paix et de la sécurité. Voilà pourquoi ma délégation souhaite ardemment que cet acte de foi se traduise en actions concrètes et en résultats palpables pour tous.

C'est justement ce à quoi nous invite le Secrétaire général en faisant ressortir dans son Rapport du mois de mars dernier, l'indissociabilité du triptyque « Développement, Sécurité et Droits de l'Homme N.

Il nous faut donc tous agir. Agir c'est, pour nous, pays en développement, mettre en oeuvre des stratégies propices au développement, soutenues par une politique clairvoyante de bonne gouvernance et d'état de droit, incluant toutes les strates de la société; c'est aussi, pour les pays développés, honorer scrupuleusement les engagements souscrits en matière de règlement de la question de la dette, de promotion d'un commerce juste et équitable, et d'amélioration du volume, de la qualité et des mécanismes d'octroi de l'aide.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Par les décisions historiques qu'elle prévoit, l'agenda établi par le Sommet confirme, avec éloquence, la fermeté de l'engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement à privilégier le combat pour le développement dont la finalité est l'intégration harmonieuse des pays en développement dans le processus de mondialisation.

Du reste, la forte interdépendance de l'économie mondiale et l'exigence de paix incitent naturellement à un véritable partenariat mondial qui consacre le partage des responsabilités et tient compte des spécificités et besoins des pays en développement.

Il s'avère, cependant, que l'accroissement souhaité de l'aide aux pays en développement n'est pas, pour autant, une condition suffisante pour leur insertion durable au processus de mondialisation. Il faudrait aussi rationaliser cette aide et en améliorer les mécanismes de délivrance.

En effet, en dépit des récentes mesures d'annulation de l'encours total de la dette multilatérale des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) dont certains pays africains, le fardeau de l'endettement continue d'hypothéquer le décollage des économies en développement qui se trouvent, ainsi, maintenues dans une perpétuelle dépendance à l'égard des bailleurs. A l'évidence, l'Afrique s'éloignera de plus en plus des OMD si le fardeau de sa dette extérieure n'est pas drastiquement allégé.

Les mécanismes envisagés pour sortir le continent de l'endettement n'ayant pas jusqu'ici porté leurs fruits, il conviendrait, au delà des mesures partielles, qu'il faut certes saluer, d'envisager des solutions plus hardies et plus pérennes.

Participe de ce souci, la tenue en mai dernier, à Dakar, au Sénégal, sous les auspices de l'Union africaine, d'une réunion des Ministres des Finances africains pour discuter de la stratégie de DESENDETTEMENT de l'Afrique, préparatoire à la Conférence que le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, a proposée à l'Union africaine de tenir sur la e Radioscopie de la Dette africaine s.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

L'envol économique des Pays en développement est d'autant plus retardé que ces derniers continuent, impuissants, à subir les contrecoups d'un commerce mondial injuste et déséquilibré, en raison des pratiques protectionnistes et autres subventions à l'exportation qui faussent tout le jeu de la compétitivité, dévient le commerce de l'objectif de développement et, en conséquence, contribuent à la fragilisation des producteurs des pays pauvres.

C'est dire tout l'espoir que nous plaçons sur la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), prévue à Hong Kong, en vue de l'accomplissement du Cycle de Doha pour le développement et l'édification d'un système commercial multilatéral non discriminatoire et équitable pour tous.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Nous nous félicitons de l'attention particulière dont bénéficie, de plus en plus, le traitement des besoins spécifiques de l'Afrique dans l'Agenda du développement international.

L'on ne peut, hélas, s'empêcher de déplorer que, paradoxalement, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), adopté par cette auguste Assemblée, continue encore de souffrir d'un déficit de mise en oeuvre, d0 en partie à une inertie interne et à des lenteurs du soutien multilatéral, en termes notamment de décaissements financiers.

Je voudrais ici lancer une nouvelle fois un appel solennel aux Etats et aux agences du système des Nations Unies, y compris les Institutions de Bretton Woods, pour la concrétisation de leurs engagements d'aider (Afrique à mettre en oeuvre cet ambitieux programme de développement.

L'un des secteurs prioritaires de ce programme reste celui des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). A cet égard, il me plaît de saluer la création, au lendemain de la première phase du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI), du Fonds de Solidarité numérique, une proposition du Président WADE devenue rapidement une initiative de l'Union Africaine et adoptée en mars 2005 par la Communauté internationale, à Genève, dans le but d'aider les pays du Sud à combler leur déficit numérique par rapport au Nord, et de promouvoir le développement durable.

C'est l'occasion pour le Sénégal de réitérer son invitation aux Etats, aux Collectivités locales, aux Chefs d'Entreprises et à la Société civile, à contribuer, en nature ou en espèces, à ce Fonds.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Les nombreuses initiatives à entreprendre dans les domaines que voilà ne doivent pas nous faire perdre de vue la croisade que nous devons mener aux niveaux mondial, régional et national pour vaincre les pandémies et autres maladies infectieuses, telles que le SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, la Poliomyélite, qui font des ravages au sein de nos populations.

Concernant le SIDA, le Gouvernement du Sénégal, qui consacre plus du dixième de son budget à la Santé, continuera pour sa part, à travers une démarche hardie basée sur

l'information, l'éducation, la sensibilisation, la prévention et l'octroi de subventions, à lutter inlassablement contre cette pandémie.

Au demeurant, les résultats encourageants obtenus à ce sujet par plusieurs pays africains, dont le Sénégal qui a réussi à contenir le taux de prévalence du SIDA à l'un des niveaux les plus bas du Continent, ne sauraient être consolidés sans l'appui conséquent des Partenaires internationaux. Pour mémoire, qu'il me soit permis de donner la bonne nouvelle, armoncée il y a juste quelques semaines, du passage de mon pays d'un taux de prévalence de 1,7 à 0,7%.

Je voudrais également inviter la Communauté internationale à soutenir l'Afrique dans sa croisade contre la Drépanocytose qui est devenue un problème de santé publique dans plusieurs pays. Cette maladie, au-delà de la souffrance qu'elle cause aux populations, est un obstacle au développement en ce qu'elle réduit les malades à l'inactivité.

C'est pour cette raison que le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenu à Syrte du 2 au 5 juillet 2005, a adopté une Décision soutenant l'inscription de la Drépanocytose génétique sur la liste des priorités de santé publique.

Je vous invite tous à adhérer à cette croisade contre la Drépanocytose.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Tout aussi vitale est la disponibilité de nos partenaires extérieurs à s'engager avec l'Afrique à trouver une solution à la situation de son agriculture qui continue de souffrir d'un environnement de plus en plus hostile à l'éclosion des capacités de conception et aux transferts de technologies indispensables à leur développement.

C'est tout le sens de l'initiative du «Forum du Dakar agricole» lancée par le Président WADE du Sénégal dont la première édition s'est tenue en février 2005, à Dakar, sur le thème « La Fracture agricole mondiale: ouvrir des perspectives pour les espaces agricoles en développement ».

Ce Forum a constitué un lieu d'échange et de réflexion féconds entre officiels du secteur, représentants d'organisations professionnelles, d'ONG, de firmes multinationales, des scientifiques et universitaires venus de tous les Continents, en vue d'examiner les possibilités de partenariats pour l'atténuation de la «Fracture agricole» entre le Nord et le Sud, en

s'appuyant sur la science et les transferts technologiques, mais aussi en s'inspirant des expériences agricoles réussies, présentées à Dakar par les experts de plusieurs pays.

En initiant le «Dakar Agricole », le Gouvernement du Sénégal souhaite susciter une réflexion sur une conception originale du développement prenant en compte les contraintes politiques, techniques et sociologiques propres aux pays du Sud.

Un autre défi qui influe négativement sur l'Agriculture est la problématique de la désertification qui affecte près d'un tiers du Continent africain; problématique autour de laquelle se sont aussi retrouvés, à Dakar, du 26 au 29 juillet dernier, des Experts de plus de trente pays d'Afrique, réunis à l'initiative du Président Abdoulaye Wade, conformément à un mandat de ses Pairs africains consistant à réfléchir sur la mise en valeur du Désert du Sahara et de ses confins sahéliens. Il s'agit, comme le souligne le Président Wade, de « jeter un regard offensif sur le Sahara» en réfléchissant sur la création d'une Haute Autorité du Sahara, conçue sur le modèle américain de la Tennessee Valley Authority, qui fut un exemple réussi de développement intégré.

C'est le lieu d'inviter l'ensemble de la Communauté internationale -qui, d'ailleurs, a décidé de faire de 2006 l'année internationale de lutte contre la désertification - à participer à cette importante oeuvre d'édification de ce qu'il est convenu d'appeler, avec le Président WADE et son Frère et Ami le Président Olusegun OBASANJO la «Grande Muraille Verte africaine» pour freiner l'avancée du désert car, pour reprendre le Président WADE, « du désert ou de l'humain, l'un devra disparaître ». Prions et oeuvrons pour que ce soit le désert.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Assurément, cette lutte pour la promotion du développement doit aller de pair avec une autre croisade, celle en faveur d'un monde où règnent la paix, la sécurité et le respect scrupuleux des droits et libertés de la personne humaine.

Voilà pourquoi mon Pays adhère entièrement aux importantes conclusions du document de la Réunion plénière de haut niveau concernant, notamment, la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, la restructuration du Conseil de Sécurité, la mise en place d'une Commission de consolidation de la paix et d'un Conseil des Droits de l'homme ainsi que l'adoption de ce principe fondamental qu'est la responsabilité de protéger.

Du haut de cette tribune, le Président du Sénégal, sur la question de l'élargissement du Conseil de Sécurité, a récemment lancé un appel fort pour que soit d'abord réparée l'injustice

historique faite à l'Afrique, seule région du monde absente du Groupe des membres permanents du Conseil de Sécurité. Certes, notre continent souhaite, à la fin du processus, bénéficier de deux sièges permanents au Conseil de Sécurité dont l'ordre du jour est malheureusement aux deux tiers consacré à l'Afrique. Toutefois, la proposition du Sénégal, pays défenseur d'un esprit de compromis avec d'autres groupes d'intérêt, de mettre l'Afrique au début et à la fin de l'élargissement du Conseil de Sécurité, mérite l'attention de toute la communauté internationale.

La pleine réalisation des conclusions que voilà permettra sans nul doute à notre Organisation de mieux s'arrimer aux réalités du nouveau siècle. Au demeurant, les belles perspectives qu'autorise la Réunion plénière ne doivent pas nous faire oublier la prégnance de situations douloureuses dont notre monde est le témoin impuissant depuis de nombreuses années. J'en citerai seulement trois: le blocage inquiétant des négociations dans le domaine du désarmement (en particulier, dans le nucléaire), le terrorisme et le piétinement du processus de paix au Moyen-Orient.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

L'impasse dans les instances du désarmement nucléaire, constatée au grand jour lors des travaux des dernières sessions de la Commission du Désarmement et de la Conférence du Désarmement ainsi qu'à l'occasion de la dernière Conférence d'examen du Traité de non prolifération est hélas le résultat d'une logique biaisée de certains Etats, logique consistant à assimiler la possession d'armes nucléaires à un avantage politico- stratégique. Il s'agit là d'une posture à la fois négative et dangereuse, en ce sens qu'elle favorise la prolifération nucléaire et perd de vue le fait que la sécurité de notre «village planétaire » est globale ou ne l'est pas.

Il n'est pas encore tard pour que l' « argument de la puissance » nucléaire que je viens d'exposer cède le pas à la « puissance de l'argument » de la paix partagée, pour que soient définitivement bannies les armes de destruction massive, quelles soient nucléaires, chimiques ou biologiques.

Je saisis cette occasion pour me réjouir de l'adoption récente, par le groupe de travail à composition non limitée, d'un projet de document politique sur le marquage et le traçage des armes légères et de petit calibre. Il reste que dans le domaine du courtage de ces armes, un instrument, de préférence de nature juridique, devrait être adopté dans les meilleurs délais possibles pour compléter cet important acquis.

Concernant le Terrorisme, les récents attentats à Londres et à Sharm El Sheik constituent un douloureux rappel de la persistance d'un mal qui ne pourra être annihilé que par une mobilisation déterminée de la Communauté internationale.

Cette riposte est d'autant plus opportune que l'hydre terroriste s'attaque à la sacralité de la vie, défie toute raison et sape les fondements mêmes des droits et libertés de la personne humaine. Comme notre pays aime à le dire sans ambages : il n'est pas de cause suffisamment juste ou bonne pour justifier le recours au terrorisme et au massacre de femmes, d'enfants et de civils innocents.

Last but not least, le Moyen-Orient continue de nous renvoyer tous les jours l'image d'un drame qui semble interminable pour le Peuple palestinien. En témoignent les réticences de la Puissance occupante, Israël, à respecter l'esprit et la lettre de la « Feuille de Route », réticences qui se traduisent par les récentes implantations du « Grand Jérusalem », accompagnées de destructions de maisons appartenant à des Palestiniens et du refus d'accorder à ces derniers des autorisations de regroupement familial. En témoigne encore le projet israélien de relier Jérusalem-Est à l'implantation « Ma'ale Adumim » sur la Rive Occidentale. Même si nous condamnons les violences commises de part et d'autre sur des victimes innocentes et saluons le retrait de territoires occupés amorcé le mois dernier, il reste que la Puissance occupante a l'ultime responsabilité de la protection des habitants et ne saurait utiliser de façon aveugle et disproportionnée la force contre les Palestiniens.

C'est dire que la Communauté internationale doit redoubler d'effort et de vigilance, pour que prennent fin les exactions contre les Palestiniens, la poursuite de la construction du mur et des implantations, et que les deux Parties oeuvrent à conclure rapidement une paix mutuellement avantageuse, **Mrce** que **juste**, globale et durable.

prônant la justice, il me semble inconcevable que la République de Chine-Taiwan, avec ses vingt-trois (23) millions d'habitants, sa démocratie majeure et son impressionnant dynamisme économique, soit encore tenue à l'écart de la marche de l'Organisation des Nations Unies dont la Charte consacre justement les principes cardinaux d'universalité, de justice et de paix.

Prions pour qu'enfin cette paix règne dans toutes les régions du monde surtout en Afrique. C'est pourquoi il faut se féliciter que des pays comme la Guinée Bissau, la Sierra Léone, le Libéria ou le Burundi, naguère en conflit, sortent de crise et s'engagent dans la voie de la réconciliation et de la reconstruction.

Quant à la Guinée Bissau, elle a rempli ses engagements vis à vis de la communauté internationale, donnant la preuve de sa maturité et de son attachement à la paix. Il incombe à celle-ci d'accompagner le processus en cours. A cet effet, la réunion des bailleurs prévue en novembre doit se tenir sans autre préalable et déboucher sur un soutien matériel et financier conséquent, afin d'aider le peuple bissau-guinéen à continuer de prendre en main son destin.

Le même élan de solidarité doit se manifester à l'endroit des pays frères de Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, de Somalie et du Soudan. Dans ce dernier pays, je voudrais me féliciter de l'accord de paix conclu au Sud et m'incliner pieusement devant la mémoire du regretté John Garang. En ce qui concerne le Darfour, la communauté internationale se doit d'agir pour la cessation immédiate et sans condition des exactions contre les populations civiles innocentes et oeuvrer pour la conclusion d'un accord politique durable en vue d'une solution globale de la crise.

S'agissant de la Mauritanie, qui vit une transition courageuse, elle devrait pouvoir compter sur une assistance de la communauté internationale, surtout en matière électorale, comme elle en a déjà fait la requête.

Je voudrais, pour conclure, rappeler qu'avec le Sommet mémorable qui s'est tenu ici il y a quelques jours, la Communauté internationale a fait le pari de voir naître un monde meilleur, avec une Organisation des Nations Unies rénovée et mieux préparée à exercer ses missions de paix, de concorde et d'harmonie entre les Peuples, dans un nouveau contexte où les Nations pauvres sont délivrées du fardeau du sous-développement.

C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage au Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique, pour les efforts de restructuration qu'il a entrepris pour faire de l'OCI une organisation moderne et performante plus à même de renforcer la coopération au sein de la Oumma islamique et contribuer à la croisade contre le sous-développement.

Dans ce noble combat, mon Pays, le Sénégal, reste plus que jamais déterminé à oeuvrer avec tous ses partenaires en vue de favoriser l'avènement d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère.

Je vous remercie.